

### 1- PARTIR DE L'EXISTANT

A partir du diagnostic de l'établissement, établir un projet de programmation des EPI qui réponde aux caractéristiques locales et aux objectifs pédagogiques visés dans le projet d'établissement.

Répertorier les différents projets disciplinaires et interdisciplinaires qui ont déjà été conduits.

#### Que doivent viser les projets interdisciplinaires ?

Ils doivent permettre aux élèves de faire émerger les liens sous-jacents qui existent entre les disciplines associées dans le projet. En favorisant la convergence des savoirs disciplinaires ils permettent aux élèves de mieux saisir le sens des apprentissages menés. Il y a nécessité de favoriser l'interaction entre les disciplines:

- Dans la mobilisation des concepts/notions disciplinaires
- Dans le choix des démarches
- Dans le choix des outils de recueil (de quelles données a-t-on besoin ? quels sont les outils les mieux appropriés)
- Dans l'analyse des résultats

Cela signifie que l'enseignement qui va conduire au projet (la réalisation par l'élève) n'est pas cumulatif. Il y a nécessité de favoriser les **interactions réelles tout au long du parcours**.

### 2- CONDITIONS POUR CONSTRUIRE UN EPI

- Mettre à plat les programmes dans un premier temps entre deux (3 au maximum) disciplines. Il s'agit de faire une lecture croisée des programmes en mettant en exergue les points potentiels de convergence.
- Trouver une problématique ou un objet d'étude commun, fil rouge nécessaire à l'atteinte du projet
- Déterminer la thématique de l'EPI, puis l'intitulé du projet.
- Au regard du projet et en recherchant les interactions, chaque enseignant dans sa discipline se positionne sur les compétences à travailler en articulation avec son programme. Il s'agit bien de s'appuyer sur les programmes et de se distancier des projets existants, type IDD.
- Identifier à quels domaines du socle commun peuvent être articulées les compétences mobilisées.
- Identifier les liens au service des parcours (Avenir, citoyen, PEAC) sachant cependant que tout ne peut être dans le tout. Il convient donc **d'opérer des choix** mais également d'associer l'élève (regard réflexif sur son propre travail, sa propre démarche par cette mise en lien)
- Evaluation :

Réfléchir en amont en équipe aux différentes modalités **d'évaluation des élèves** à envisager (croisement programmes/Socle...)

Remarque : ce sont les progrès dans les apprentissages, la démarche qui est à évaluer (mises en place de bilans formatifs) plutôt que la production finale à proprement parler. Nécessité de définir conjointement en amont des critères lors de l'élaboration du projet.

Méthode à privilégier : plutôt que de chercher à enseigner ce que l'on veut évaluer, il faut chercher à évaluer ce qui a été enseigné.

**Evaluation de l'EPI** : elle permettra d'évaluer la contribution de l'EPI au projet d'établissement et de modifier si besoin sa conception.

### **3- ETAPES DU PROJET**

Du côté des enseignants (contenus, modalités)

Du côté des élèves

(cf. exemple EPI Math/EPS)

### **4- ENVISAGER LES OUVERTURES VERS UNE OU D'AUTRES DISCIPLINES**

Il s'agit d'amener les élèves à faire du lien avec une ou d'autres disciplines sans les travailler directement dans le projet.